



Séance du Conseil municipal du mardi 22 septembre 2020

Procès-verbal

Présents	M. Patrick FISCHLER, président Mme Isabelle MERMOUD, vice-présidente M. Blaise BOSSON M. Thierry BUBLOZ Mme Françoise CERUTTI Mme Adelaïde CRUCHON Mme Sophie DÖRFLIGER Mme Candice EISSLER-GROS M. Jacques HUTIN M. Philippe ISELI M. Daniel MENETREY Mme Alessia SCHMID Mme Ursula ZIELAZEK	Exécutif	M. René JEMMELY, maire M. Eric GARDI, adjoint
		Secrétaire	M. Henri GANGLOFF
		Procès-verbaliste	M. Giovanni ERRICHELLI
Excusé	M. Olivier GOY		

Ordre du jour

1. Prestation de serment d'une nouvelle conseillère municipale
2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 23 juin 2020
3. Communications du Bureau du Conseil municipal
4. Communications de l'Exécutif
5. Proposition de l'Exécutif

Délibération

D 06-2020 P : crédit d'engagement complémentaire de Fr. 41'654.60 concernant la finalisation des travaux relatifs à la mise en séparatif des chambres mixtes

6. Décisions de l'Association des communes genevoises sujettes à opposition :
 - subvention d'investissement 2021, par le Fonds intercommunal, d'une subvention d'investissement de Fr. 5'000.- à chaque nouvelle place de crèche créée et mise à disposition
 - participation du Fonds intercommunal au financement 2021 du Bibliobus
 - financement 2021 par le Fonds intercommunal de l'enveloppe attribuée à des dépenses culturelles diverses pour un montant de Fr. 1'000'000.-
 - financement 2021 par le Fonds intercommunal de l'enveloppe attribuée à des dépenses sportives diverses pour un montant de Fr. 300'000.-
 - participation 2021 du Fonds intercommunal au cofinancement de la relève sportive pour un montant de Fr. 450'000.-



- financement d'investissements informatiques généraux, pour un montant de Fr. 1'000'000.-
 - participation 2021 du Fonds intercommunal aux charges de fonctionnement du GIAP pour un montant de Fr. 7'400'000.-
 - octroi, en 2021, par le Fonds intercommunal à la Ville de Genève, d'une subvention de Fr. 2'500'000 représentant la participation des communes aux charges de fonctionnement du Grand Théâtre
 - subvention d'investissement pour la rénovation du Stade de Laconnex prélevée sur le budget d'investissement du Fonds intercommunal
 - constitution d'une enveloppe extraordinaire du Fonds intercommunal destinée aux indemnités dans le domaine de la culture suite à la crise sanitaire COVID-19
 - constitution d'une enveloppe extraordinaire du Fonds intercommunal destinée aux indemnités dans le domaine du sport suite à la crise sanitaire COVID-19
7. Local de vote : nomination du président, du vice-président et de leurs suppléants pour 2021
 8. Propositions de motions et de résolutions
 9. Communications des commissions
 10. Communication des dates des prochaines commissions
 11. Questions et divers

M. FISCHLER, président du Conseil, souhaite la bienvenue à tous, ouvre formellement la séance à 20 h 00 et prie le Conseil de bien vouloir excuser l'absence de **M. GOY**.

1. **Prestation de serment d'une nouvelle conseillère municipale**

Le président donne lecture du serment :

« Je jure ou je promets solennellement d'être fidèle à la République et canton de Genève ; d'obéir à la Constitution et aux lois et de remplir consciencieusement les devoirs de ma charge ; de garder le secret de fonction sur toutes les informations que la loi ne me permet pas de divulguer »,

Auquel **Mme DÖRFLIGER** répond par « je le promets ». Il est pris acte de son serment.

2. **Adoption du procès-verbal de la séance du 23 juin 2020**

Aucune remarque n'étant soulevée, le procès-verbal de la séance du 23.06.2020 est **approuvé par 11 voix POUR et une abstention.**

(N.B. Art. 13 du règlement du Conseil municipal : « Le président ne prend part au vote que pour départager en cas d'égalité des voix. Toutefois, il participe aux élections et aux votes des délibérations qui requièrent la majorité qualifiée, ainsi qu'aux votes sur les naturalisations. »)



3. Communications du Bureau du Conseil municipal

3.1 Aéroport de Genève : séance d'information

M. FISCHLER transmet aux personnes présentes un courrier du 07.09.2020, émanant de l'Aéroport de Genève, par lequel la présidente du Conseil d'administration et le directeur général invitent les conseillers des communes genevoises à une séance d'information qui se tiendra le lundi 5 octobre 2020, à 18 h 00, dans le terminal 2 de l'infrastructure aéroportuaire, et à l'occasion de laquelle il sera fait le point sur le plan PSIA, sur les évolutions de la courbe de bruit, ainsi que sur la situation inédite liée au COVID-19.

3.2 Rôle du Bureau

M. FISCHLER rappelle que le Bureau est, en quelque sorte, le secrétariat du Conseil municipal, où l'ordre du jour est élaboré, de même qu'il est un point d'entrée pour les objets présentés au Conseil.

3.3 Contribution à un livre

M. FISCHLER rapporte avoir reçu une demande de financement de la part du bureau culturel **BENTELI**, pour le soutien à l'édition d'un livre comportant des images d'ouvrages d'art de la commune. La question de cette participation sera appréciée par la commission sociale.

M. HUTIN rappelle à ce sujet que des photographes professionnels de la commune sont aussi actifs dans ce domaine.

4. Communications de l'Exécutif

4.1 Sablière du Cannelet SA

M. JEMMELY confirme que le dossier est suivi de très près par l'Exécutif.

4.2 Toit pour Tous

M. JEMMELY indique que, pour donner suite aux diverses remarques à l'endroit de ces installations mobiles, la parcelle a été nettoyée, les containers ont été couverts, tandis que quatre roulottes sur les cinq disponibles sont désormais occupées par des familles en situation de précarité.

Il précise que, par mesure d'exception, une famille slovaque a été relogée temporairement, en attendant que le logement qu'elle occupait dans la Cure de la Paroisse soit rénové.



4.3 Terrains Portier

M. JEMMELY confirme que les négociations sont toujours en cours avec les ingénieurs concernés, principalement pour le choix des différents labels. Par ailleurs, il informe que des forages géologiques seront effectués ces prochains jours sur le terrain.

4.4 ORPC de la Champagne

M. GARDI souhaite relever et féliciter l'effort des services de la Protection civile, qui a été fortement sollicitée durant la période critique de COVID-19 (du 12 mars au 5 juin 2020), puisque 197 miliciens (dont 11 issus d'Avusy) ont contribué, sept jours sur sept, à l'effort collectif pour assurer les permanences téléphoniques.

4.5 Travaux : divers chantiers

M. GARDI rapporte que des préavis négatifs ont été émis à l'endroit de deux déchetteries projetées. Le premier, en raison de la méconnaissance des lieux, de sorte que des explications plus pratiques seront données aux services concernés, afin qu'ils puissent revoir leur position ; le second, car aucune emprise sur le terrain agricole ne sera accordée. Une autre solution sera recherchée avec le concours de la commission Travaux.

4.6 Chemin des Sables

M. GARDI informe qu'une intervention est programmée pour la réfection du tapis bitumineux, de même que pour la réparation d'une canalisation d'eaux usées.

4.7 Immeuble d'Avusy 10 / 10A

M. GARDI confirme que, pour donner suite au vote de la délibération les concernant, des travaux de modification de la source de chauffage principal de cet immeuble ont lieu, afin de remplacer l'actuel appareil à énergie fossile par une pompe à chaleur (PAC).

4.8 Transports publics genevois

M. GARDI informe qu'une réunion de travail est prévue le 14 octobre 2020 avec les TPG et les diverses communes de la Champagne, afin de rediscuter certaines modalités concernant les lignes qui desservent ces communes. Aussi, il invite les élus à lui faire part d'éventuelles doléances à ce sujet, avant la date prévue de réunion.

5. Propositions de l'Exécutif

5.1 D 06-2020 P : proposition du Maire relative à un crédit d'engagement complémentaire de Fr. 41'654,60 concernant la finalisation des travaux relatifs à la mise en séparatif des chambres mixtes



Le président donne lecture de la délibération, dont l'entrée en matière est **acceptée à l'UNANIMITÉ des votants (12)**.

M. JEMMELY explique que pour donner suite au Plan général d'évacuation des eaux (PGEE), une mise en conformité des égouts a été nécessaire.

Les devis transmis lors de la première estimation ne suffisant pas à couvrir les frais d'intervention réels et dépassant de plus de 10% l'engagement initial, il convient de le compléter par la présente délibération.

Il précise que la commune avance les frais de l'intervention, tandis que la facture finale est intégralement remboursée par le Fonds d'assainissement.

Aucune remarque ni question n'étant soulevée à l'endroit de la délibération,

Sur proposition du Maire, le Conseil municipal, réuni en séance ordinaire le 22 septembre 2020,

À l'UNANIMITÉ des votants (12)

DÉCIDE

1. D'ouvrir un crédit d'engagement complémentaire de Fr. 41'654,60 pour couvrir la finalisation des travaux relatifs à la mise en séparatif des chambres mixtes.
2. D'amortir cette dépense selon les modalités définies pour le crédit d'engagement voté le 14 mai 2018.

6. Décisions de l'Association des communes genevoises sujettes à opposition

Le président s'assure que les élus aient tous reçu le courrier de présentation synthétisant les 11 décisions de l'ACG :

- subvention d'investissement 2021, par le Fonds intercommunal, d'une subvention d'investissement de Fr. 5'000.- à chaque nouvelle place de crèche créée et mise à disposition
- participation du Fonds intercommunal au financement 2021 du Bibliobus
- financement 2021 par le Fonds intercommunal de l'enveloppe attribuée à des dépenses culturelles diverses pour un montant de Fr. 1'000'000.-
- financement 2021 par le Fonds intercommunal de l'enveloppe attribuée à des dépenses sportives diverses pour un montant de Fr. 300'000.-



- participation 2021 du Fonds intercommunal au cofinancement de la relève sportive pour un montant de Fr. 450'000.-
- financement d'investissements informatiques généraux, pour un montant de Fr. 1'000'000.-
- participation 2021 du Fonds intercommunal aux charges de fonctionnement du GIAP pour un montant de Fr. 7'400'000.-
- octroi, en 2021, par le Fonds intercommunal à la Ville de Genève, d'une subvention de Fr. 2'500'000 représentant la participation des communes aux charges de fonctionnement du Grand Théâtre
- subvention d'investissement pour la rénovation du Stade de Laconnex prélevée sur le budget d'investissement du Fonds intercommunal
- constitution d'une enveloppe extraordinaire du Fonds intercommunal destinée aux indemnités dans le domaine de la culture suite à la crise sanitaire COVID-19
- constitution d'une enveloppe extraordinaire du Fonds intercommunal destinée aux indemnités dans le domaine du sport suite à la crise sanitaire COVID-19

Par mesure de rationalisation, il est proposé au Conseil de voter les décisions en bloc, ce qui est **accepté par 7 voix POUR, 2 voix CONTRE et 3 abstentions.**

Il est dès lors procédé au vote en bloc des décisions.

Par 9 voix POUR, 0 voix CONTRE et 3 abstentions, l'ensemble des décisions de l'ACG sont

ACCEPTÉES

7. Local de vote : nomination du président, du vice-président et de leurs suppléants pour 2021

Aucune proposition n'étant parvenue au Bureau, **Mmes CRUCHON et CERUTTI** proposent d'invertir leurs rôles actuels pour l'année 2021, de sorte que la première sera présidente et la seconde vice-présidente.

Il est dès lors procédé au vote de cette proposition qui, **à l'UNANIMITÉ des votants (12)** est approuvée par le Conseil, avec remerciements aux deux candidates.

8. Propositions de motions et de résolutions

Néant



9. Communications des commissions

Préalablement aux interventions des différents représentants de commission, le président confirme que **Mme DÖRFLIGER** viendra renforcer les commissions SOCIALE et ENVIRONNEMENT.

M. BUBLOZ souhaite obtenir des informations sur la Fondation immobilière ; **M. FISCHLER** indique que cette question doit être discutée en commission ad hoc, tandis que **M. HUTIN** confirme qu'une séance de commission sera organisée prochainement à cet effet.

9.1 Commission économie et agriculture

M. FISCHLER indique que la mise à jour de « Avusy pratique » est programmée, si bien que les éventuelles suggestions sont les bienvenues.

Par ailleurs et aussitôt que les restrictions sanitaires ne les limiteront plus, les cafés-rencontres avec la population seront à nouveau organisés.

9.2 Commission travaux

M. MENETREY confirme que divers dossiers relatifs aux travaux suivent leur cours.

9.3 Commission environnement

Mme ZIELAZEK rapporte qu'une première séance de travail s'est tenue le 2 septembre dernier, où les divers sujets en suspens n'ont pas manqué d'être repris.

9.4 Sablère du Cannelet

M. FISCHLER indique que des travaux conséquents reprendront inévitablement après la votation référendaire prévue en novembre 2020.

10. Communication des dates des prochaines commissions

- | | | |
|--|---------------------|---------|
| ▪ Commission sociale | | à fixer |
| ▪ Commission économie et agriculture : | 26 octobre 2020 à | 18h30 |
| ▪ Commission finance : | 2 novembre 2020 à | 18h30 |
| ▪ Commission aménagement et travaux : | 28 septembre 2020 à | 18h30 |
| ▪ Commission environnement : | 30 septembre 2020 à | 18h30 |



- Commission ad hoc plan directeur communal : 12 octobre 2020 à 18h30
- Commission ad hoc terrains Portier : à fixer
- Commission ad hoc Sablière du Cannelet : à fixer

11. Questions et divers

11.1 **M. GARDI** invite les personnes présentes à considérer avec bienveillance le bulletin de vote qu'elles ont reçu pour la candidature d'un magistrat au Conseil d'administration des SIG.

11.2 **Mme ZIELAZEK** souhaite savoir si la votation pour la Sablière du Cannelet est bien fixée au 29 novembre, date que confirme **M. FISCHLER**.

Sans transition, elle demande à qui appartiennent les dispositifs de signalisation placés au lieu-dit « Boisset » ; **M. JEMMELY** lui répond que ces balises sont propriété de l'entreprise ayant effectué les travaux de pelouse et qu'elles seront retirées dès que le gazon aura forci.

11.3 **Mme EISLER-GROS** remercie les personnes présentes pour les messages de solidarité qu'elles lui ont apportés dans l'épreuve de deuil qu'elle a traversé.

11.4 **Mme CERUTTI** souhaite savoir si un courrier officiel a été adressé aux parents concernés par l'arrêt des activités du chauffeur du bus scolaire ; **M. JEMMELY** indique qu'il se renseignera à ce sujet auprès de son adjoint.

Par ailleurs, elle désire connaître la date limite de saison pour la taille des haies privées. **M. JEMMELY** lui répond qu'il n'y a aucune date butoir, la taille des haies devant être effectuée selon les normes légales tout au long de l'année.

11.5 **Mme DÖRFLIGER** suggère d'améliorer l'esthétique du meuble à l'endroit du troc du livre ; **Mme CERUTTI** en discutera en commission sociale, tandis que **M. JEMMELY** attend volontiers les propositions d'aménagement.

Elle signale une situation dangereuse pour les vélos, lors des sorties de camions à la gravière Holcim, où la signalisation au sol est pratiquement effacée. **M. JEMMELY** en prend bonne note et rapportera le danger aux autorités cantonales, pour raison de compétence. À ce propos, il se souvient qu'une demande de giratoire à cet endroit fut refusée par le canton...



Elle relève par ailleurs l'absence de grillage autour de la Sablière du Cannelet, rendant les lieux accessibles à quiconque et donc particulièrement dangereux pour des enfants ; **M. JEMMELY** ne manquera pas de demander la pose d'un dispositif grillagé aux mêmes instances que ci-dessus évoquées.

- 11.6 M. ISELI** souhaite savoir si une construction est prévue à la place du hangar Dufournet ; **M. JEMMELY** lui indique que des logements y sont prévus.

L'ordre du jour étant épuisé et nul autre demandant la parole,

Le président du Conseil clôt la séance à 21 h 15.

Un conseiller

Le secrétaire

Le président du Conseil